33

Les opinions et les souhaits en matière de retraite

En 2018, plus de deux personnes non retraitées sur trois souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans ou avant. Pour autant, seul un non-retraité sur sept estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ à la retraite reste très marqué en 2018. Parmi les réformes proposées pour préserver le système des retraites par répartition, l'allongement de la durée de cotisation, la hausse des taux de cotisations salariales ou le recul de l'âge de la retraite restent des solutions préférées à une baisse du niveau des pensions. Néanmoins, les personnes interrogées sont plus nombreuses en 2018 à considérer les réformes déjà effectuées suffisantes et à rejeter les quatre types de réforme proposés.

Deux personnes sur trois souhaitent partir à la retraite à 60 ans ou avant

Selon le Baromètre de la DREES (encadré 1), les personnes non retraitées demeurent attachées à la retraite à 60 ans, même si elles sont de plus en plus nombreuses à envisager un départ plus tardif. En 2018, la moitié d'entre elles (52 %) souhaiteraient, dans l'idéal, partir à la retraite à 60 ans et une sur six (15 %) avant cet âge (graphique 1), alors qu'un tiers environ (32 %) désirent partir après cet âge.

Depuis le début des années 2000, un glissement de l'âge souhaité de départ à la retraite s'est progressivement opéré, cet âge passant, entre l'an 2000 et le début des années 2010, de 55 à 59 ans, puis à 60 ans. La part des personnes souhaitant partir avant 60 ans a été divisée par quatre en dix-huit ans, de 66 % en 2000 à 15 % en 2018. La diminution est plus marquée encore pour un départ avant 55 ans : 30 % des personnes exprimaient cette volonté en 2000, contre seulement 3 % en 2018. Parallèlement, la part des personnes exprimant le souhait de partir entre 61 ans et 64 ans s'est accrue (2 % en 2009 contre 20 % en 2018). La loi de 2010 portant réforme des retraites, qui a relevé l'âge minimum légal de départ de 60 ans à 62 ans, joue vraisemblablement un rôle dans ce décalage. L'augmentation de la part des personnes déclarant un âge idéal de départ à la retraite entre 61 et 64 ans accrédite la thèse selon

laquelle ce recul de l'âge de départ est désormais pris en compte dans les idéaux d'une plus grande part de l'opinion. Les personnes non retraitées désirant partir à la retraite à 65 ans ou plus tard sont également de plus en plus nombreuses : leur part a doublé en dix-huit ans, bien qu'elle reste faible dans l'absolu (12 % en 2018).

Un écart de près de cinq ans entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ

Peu de personnes anticipent de prendre leur retraite à l'âge qu'elles souhaiteraient dans l'idéal (graphique 2). En 2018, 68 % des non-retraités voudraient partir à la retraite à 60 ans ou avant, mais seuls 11 % estiment qu'ils pourront effectivement le faire. Les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite à 64 ans et 10 mois en moyenne, soit 4 ans et 7 mois après l'âge moyen souhaité (graphigue 3). À titre de comparaison, l'âge à partir duquel les nonretraités estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens s'élève à 63 ans et 11 mois en moyenne. Il est en hausse de 8 mois par rapport à 2017. Après avoir fortement augmenté entre 2009 et 2014, la part des personnes non retraitées qui anticipent qu'elles ne pourront partir à la retraite qu'après 65 ans diminue de nouveau légèrement en 2018 (27 %).

^{1.} Les moyennes sont calculées pour les non-retraités qui répondent aux deux questions.

69 % des non-retraités pensent que leur niveau de vie à la retraite sera plus faible que celui de l'ensemble de la population

En 2018, près de sept non-retraités sur dix anticipent que leur niveau de vie à la retraite sera inférieur à celui de l'ensemble de la population, et 28 % pensent même que leur niveau de vie à la retraite sera « bien moins bon » (graphique 4).

Par ailleurs, la moitié des personnes interrogées souhaitent que leurs revenus personnels ne diminuent pas lors du passage à la retraite et quatre sur dix jugent acceptable une diminution des revenus allant jusqu'à 20 %. Ces proportions étaient inversées en 2017. Les personnes ayant les statuts professionnels les moins favorisés anticipent plus généralement un niveau de vie à la retraite

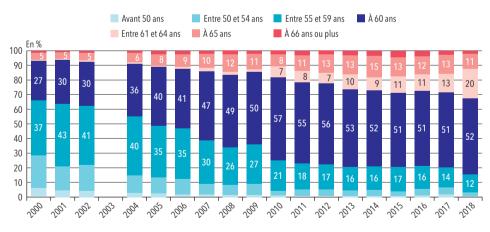
Encadré 1 Le Baromètre d'opinion de la DREES

Les données sur les souhaits exprimés concernant la retraite sont issues du Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale, les inégalités et la cohésion sociale. Cette enquête est réalisée annuellement par l'institut BVA depuis 2004. Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Un peu plus de 3 000 personnes¹ ont été interrogées du 15 octobre au 1er décembre 2018. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions, ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans la durée. Les plus petites variations (de l'ordre d'un ou deux points de pourcentage) peuvent ne refléter que des imperfections de mesure.

1. Jusqu'en 2013, la taille de l'échantillon était de 4 000 personnes.

Graphique 1 Âge souhaité, dans l'idéal, de départ à la retraite pour les non-retraités

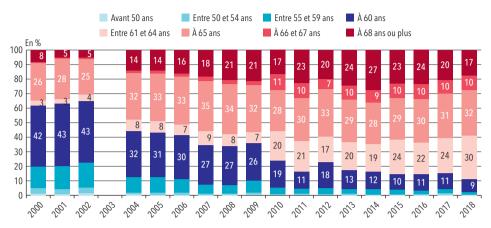


Note > Réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles souhaiteraient prendre leur retraite (12 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, 1 % à 3 % entre 2009 et 2017 et 8 % en 2018), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003. Lecture > En 2018, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 52 % souhaiteraient dans l'idéal partir à 60 ans et 11 % à 65 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-Ifop 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA 2004 à 2018.

Graphique 2 Âge auquel les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite



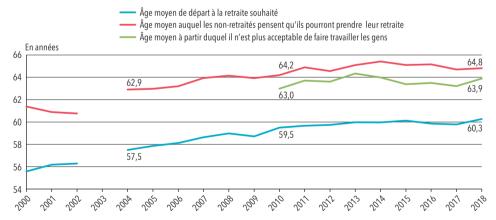
Note > Réponse à la question « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles pourront prendre leur retraite (25 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, 11 % en 2009, 10 % en 2010, 9 % en 2011, 7 % en 2012, 8 % entre 2013 et 2015, 9 % en 2016, 11 % en 2017 et 15 % en 2018), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2018, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 9 % pensent qu'elles pourront prendre leur retraite à 60 ans et 32 % à 65 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-Ifop 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA 2004 à 2018.

Graphique 3 Âge moyen souhaité et estimé, de départ à la retraite et âge moyen auquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens



Note > Réponse aux questions « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? », « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? », « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir répondre aux questions, ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2018, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, l'âge moyen de départ à la retraite souhaité est de 60,3 ans, l'âge moyen à partir duquel elles pensent pouvoir prendre leur retraite est de 64,8 ans et l'âge moyen à partir duquel elles pensent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens est de 63,9 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-Ifop 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA 2004 à 2018.

inférieur à celui de l'ensemble de la population et sont plus nombreuses à souhaiter un maintien de leurs revenus.

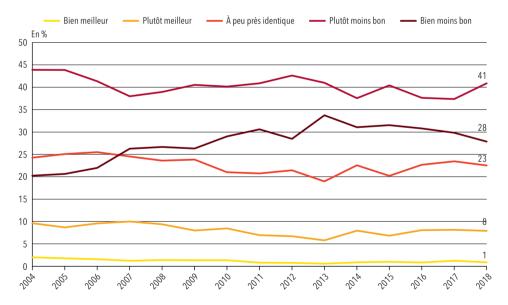
Une majorité de personnes considèrent les réformes déjà effectuées suffisantes ou rejettent les pistes de réformes proposées

Pour préserver le système des retraites tel qu'il existe, les personnes interrogées qui considèrent que des réformes supplémentaires sont nécessaires et qui acceptent de choisir entre les différentes solutions proposées désapprouvent quasiment toutes le recours à une diminution des pensions (graphique 5): cette proposition n'est retenue que par 2 % d'entre elles. Les trois leviers préférés sont le recul de l'âge de la retraite, l'allongement de la durée de cotisation et, dans une

moindre mesure, l'augmentation des cotisations salariales (respectivement 37 %, 34 % et 26 %). La part des personnes préférant l'augmentation des cotisations est en baisse de 8 points par rapport à 2017, au profit du recul de l'âge de la retraite en hausse de 7 points.

Depuis l'enquête 2016, il est demandé si les réformes déjà effectuées étaient suffisantes ou s'il est nécessaire d'en effectuer de nouvelles pour « préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe ». Six personnes sur dix considèrent que d'autres réformes sont nécessaires, soit 13 % de moins qu'en 2017. Parmi elles, 31 % (contre 21 % en 2017) ne se prononcent pas sur la nature des réformes à engager ou déclarent désapprouver l'ensemble des solutions proposées dans le questionnaire de l'enquête. ■

Graphique 4 Anticipation par les non-retraités de leur niveau de vie au moment de la retraite par rapport à l'ensemble de la population



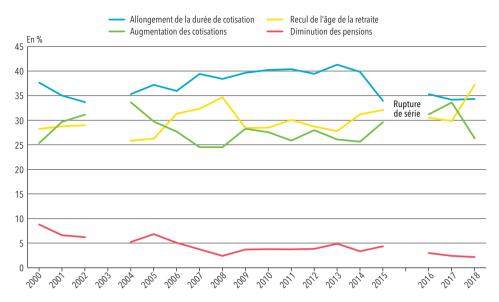
Note > Réponse à la question « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? ». Les données ne sont disponibles que depuis 2004, car la question n'était pas posée en ces termes auparavant. Les personnes qui ne se prononcent pas (environ 5 % à 6 % de l'ensemble des non-retraités entre 2004 et 2008, mais seulement entre 1 % et 4 % depuis 2009), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul.

Lecture > En 2018, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 41 % anticipent un niveau « plutôt moins bon » à la retraite et 28 % « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-BVA 2004 à 2018.

Graphique 5 Type de réforme souhaitée pour préserver le système de retraite par répartition



Note > Réponse à la question « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? ». Les personnes qui ne se prononcent pas ou qui n'acceptent aucune des solutions proposées par le questionnaire (environ 30 % des non-retraités jusqu'en 2008, 21 % en 2009 et 24 % en 2010, 20 % en 2011, 18 % en 2012, 19 % en 2013, 21 % en 2014, 14 % en 2015, 24 % en 2016, 21 % en 2017 et 31 % en 2018) sont exclues du calcul. En revanche, les retraités sont inclus dans le champ des répondants, contrairement aux quatre autres graphiques. Pas d'enquête en 2003. À partir de 2016, cette question n'est posée qu'aux personnes qui répondent « Des réformes supplémentaires sont nécessaires » à la question préalable « Compte tenu des réformes engagées ces dernières années, pensez-vous que pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe... ». L'autre choix étant « Les réformes déjà effectuées sont suffisantes ». Les personnes qui ne se prononcent pas ou qui considèrent les réformes déjà effectuées suffisantes (28 % en 2016, 27 % en 2017 et 40 % en 2018) sont exclues du calcul.

Lecture > En 2018, pour l'ensemble des personnes qui considèrent que de nouvelles réformes sont nécessaires et qui choisissent un type de réforme parmi les quatre proposées, 34 % privilégient un allongement de la durée de cotisation et 2 % seulement une diminution du niveau de pension.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètres DREES-Ifop 2000 à 2002 ; baromètres DREES-BVA 2004 à 2018.

Pour en savoir plus

- > Antunez, K., Papuchon, A. (2018, mars). En 2017, des français moins inquiets et davantage demandeurs d'interventions publiques. Synthèse des résultats de l'enquête 2017. DREES.
- > Aubert, P. (2013). Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000, *Retraite et société*, 2013/3 (66), p. 117-135.
- > Masson, L., Solard, G. (2017, décembre). 84 % des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraite Résultats du Baromètre d'opinion de la DREES. DREES, Études et Résultats, 1041.